

# LES ATELIERS DE POISSY

Ilot CODOS - 78300 POISSY



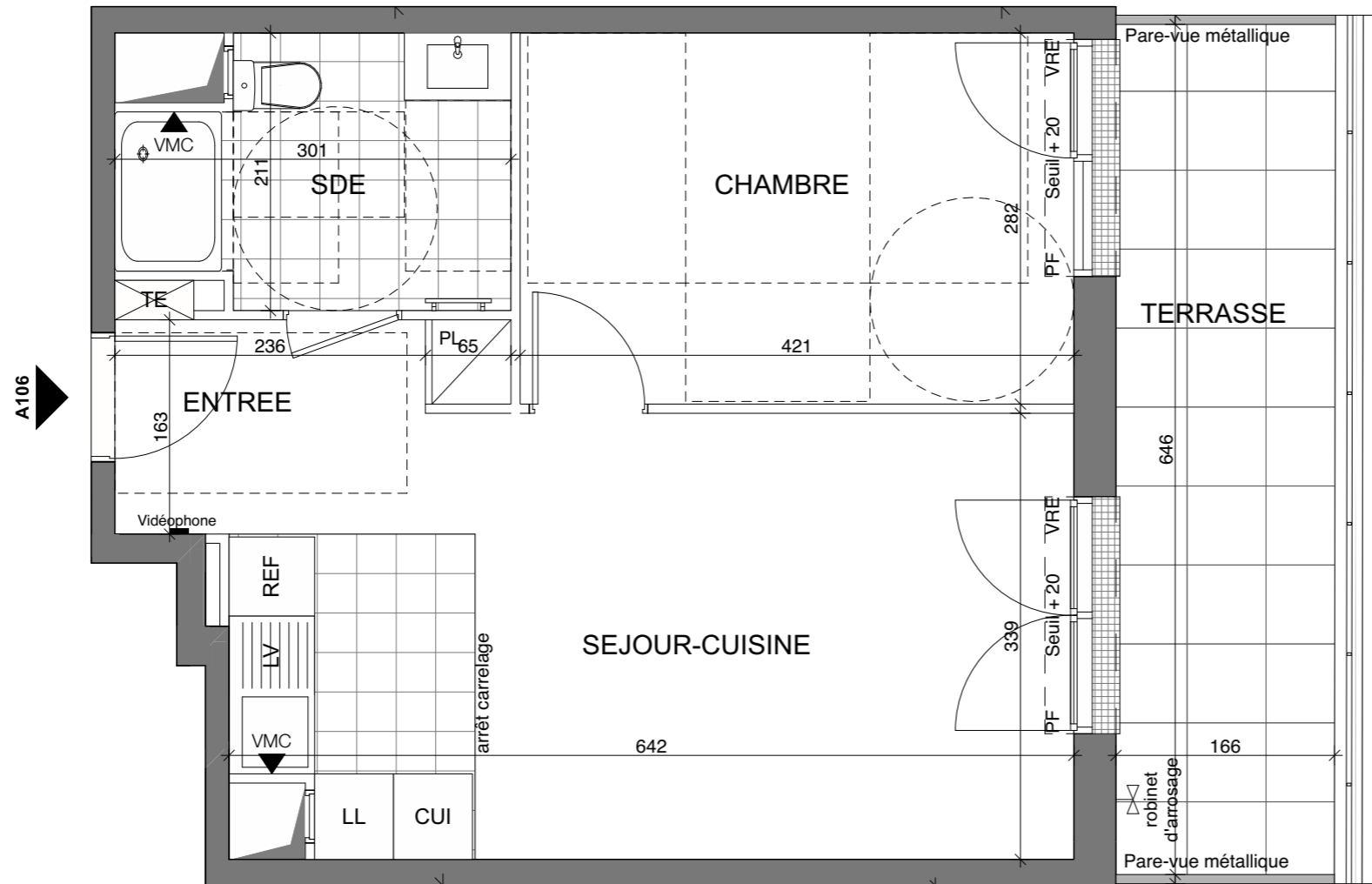
Lot n° A106

2 pièces

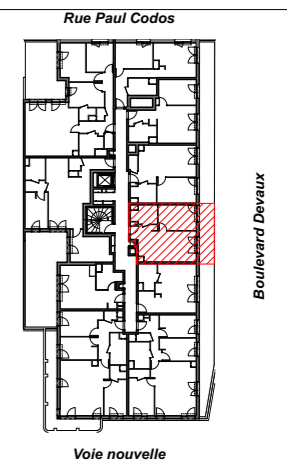
1er étage

SURFACE HABITABLE EN M<sup>2</sup>

ENTREE	4,3
SEJOUR-CUISINE	20,1
SDE	5,6
CHAMBRE	11,9
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>41,9 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	10,8
<b>TOTAL SURFACES EXTÉRIEURES</b>	<b>10,8 m<sup>2</sup></b>



REPERAGE



LEGENDE

F : FENETRE  
 PF : PORTE FENETRE  
 VR : VOLET ROULANT  
 PL : PLACARD  
 TE : TABLEAU ELECTRIQUE  
 JS : JOUR DE SOUFFRANCE  
 LL : EMPLACEMENT LAVE-LINGE  
 LV : EMPLACEMENT LAVE-VAISSELLE  
 Ref : EMPLACEMENT REFRIGERATEUR  
 Cui : EMPLACEMENT FOUR-CUISSON

NOTA

- En fonction des nécessités techniques de la réalisation et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan  
 - Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires  
 - Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions  
 - Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés  
 - Les plantations figurant sur le plan de situation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type  
 - Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans  
 - La surface habitable comprend les placards  
 - Les emplacements machines sont en pointillé mais les appareils ne sont pas fournis  
 - La literie indiquée dans la chambre est à titre indicatif de la norme handicapé. La literie est non fournie  
 - Le rectangle dans l'entrée et la salle de bain, les côtes dans la chambre H, et les ronds sont représentés à titre indicatif pour respect de la norme handicapé

NOM DU RESERVATAIRE	DATE	VISA RESERVATAIRE	VISA RESERVANT	ÉCHELLE 1:50	0 1 2 3	DATE 07/09/2023	INDICE B
---------------------	------	-------------------	----------------	-----------------	---------	--------------------	-------------